

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière

Saint-Louis, le 23 Mai 2019

28 rue de la paix
68300 SAINT-LOUIS
Tél. : 03 89 89 72 90
Fax : 03 89 69 23 62

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 23 MAI 2019 (projet)

Au Foyer Saint Charles, rue de l'Eglise à Saint-Louis Bourgfelden

Ordre du Jour :

1. Ouverture de la réunion et liste de présence
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018
3. Rapport du Président
4. Rapport technique
5. Rapport financier du Trésorier et présentation du bilan au 31/12/2018 affectation du résultat
6. Rapport du Commissaire aux comptes – décharge au Trésorier et au Conseil d'Administration – approbation des comptes
Renouvellement des commissaires aux comptes
7. Budget 2019
8. Réforme Santé Travail
9. Divers

1. Ouverture de la réunion et liste de présence :

Ouverture de la réunion par Mme Schmidiger à 17h15.

15 adhérents et représentants d'entreprises sont présents ayant 36 voix, selon la liste de présence dûment élargée, la Présidente a 83 pouvoirs représentant 94 voix, 103 adhérents se sont excusés et représentent 123 voix.

L'Assemblée Générale ainsi constituée peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018

Vote :

Pour : l'unanimité

3. Rapport de la Présidente

Préserver la santé des employés; c'est notre métier, et dans cet exercice nous intervenons aux côtés des employeurs selon leurs activités et leurs besoins.

Depuis 1946 les SSTI ont pour mission générale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait du travail et leur fonctionnement s'est adapté aux évolutions législatives et réglementaires successives.

Comme tous les services, l'AIST 3 frontières s'est engagée dans les différentes mutations tout en privilégiant l'écoute, le dialogue et le conseil qui restent au cœur de nos missions.

Si la santé au travail sur St Louis et son secteur se porte bien, c'est grâce à vous tous, vous les employeurs de notre territoire qui nous donnez mandat pour poursuivre notre métier dans de bonnes conditions.

Nous nous sommes structurés à la hauteur des attentes avec une équipe pluridisciplinaire formée, en capacité de répondre aux nouveaux enjeux et de relever tous les défis.

Nous savons tous que la santé au travail fait souvent écho à la qualité de vie de travail et c'est en ce sens que progrès social et succès économique sont intimement liés.

Dans cet esprit, nous avons à cœur d'assurer la meilleure équation entre performance économique, santé au travail et qualité de vie.

Après avoir fait face à quelques difficultés, liées notamment à la pénurie de personnel médical, je peux affirmer aujourd'hui avec beaucoup de satisfaction et de fierté que notre service est riche d'une équipe pluridisciplinaire complète et compétente dont l'ensemble des salariés collabore dans un climat social favorable et agréable.

Depuis quelques années, notre équipe médicale connaît la stabilité avec 6 médecins qui animent et coordonnent nos activités dans un bel esprit de solidarité et un grand sens du travail bien fait.

Je tiens à souligner que le Dr Bruno Combebias, après 4 années de formation et la réussite aux dernières épreuves, a pu faire valoir sa spécialité de médecin du travail à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'année écoulée a été une fois de plus intense et fructueuse. Notre service s'est attaché à maintenir un rythme soutenu pour satisfaire aux obligations légales de nos 1117 adhérents qui comptent quelques 16.000 salariés.

Près de 11.000 visites ont été réalisées dont plus de 3400 visites d'embauche. Des chiffres qui illustrent la dynamique locale des forces vives de notre territoire.

L'année écoulée a aussi été celle de la préparation du dossier de renouvellement de notre agrément.

Un travail conséquent qui a notamment nécessité l'actualisation de notre projet de service.

Pour ce faire, nous avons fait appel à une étudiante en Master II de psychologie sociale, du travail et des ressources humaines qui a œuvré à nos côtés pendant quelques semaines.

Un double bilan a été réalisé, l'un portant sur notre projet de service, le second sur notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Le bilan apparaît largement positif sur la majorité des axes de travail du Projet de service de 2013 qui concernaient le service aux adhérents, le maintien dans l'emploi et la pluridisciplinarité. Concernant le CPOM, l'enquête réalisée auprès des adhérents fait apparaître la nécessité de maintenir les priorités de 2014, à savoir les TMS, les RPS, le Travail posté et de nuit.

Le nouveau projet de Services 2018-2023 est le fruit d'une réflexion interne pilotée par la commission médico technique pour poser le cadre de fonctionnement des 5 années à venir et fixer des objectifs en lien avec l'activité économique locale.

Deux axes ont été retenus : le premier cible la prévention primaire et la culture de prévention, le second concerne la qualité de vie au travail, le maintien en emploi et la performance. Soumis aux membres du Conseil d'Administration, ce document a été approuvé à l'unanimité et a été joint au dossier de demande de renouvellement de l'agrément du service adressé à la Direccte fin décembre 2018.

Pour mémoire, je tiens à rappeler que notre dernier agrément a été accordé en avril 2014 pour une durée de 5 ans et que dans sa décision, le Directeur de la Direccte avait souligné les améliorations apportées au service, ainsi que le bon fonctionnement de celui-ci. Il avait néanmoins demandé qu'un effort particulier soit porté à l'implantation d'un local sur le site de l'aéroport, ce que nous avons réalisé en 2017.

A ce jour, notre demande de renouvellement d'agrément n'a obtenu aucune réponse. Le délai imparti à l'Administration pour instruire la demande d'agrément étant de 4 mois, nous avons à priori obtenu un avis favorable fin avril, le silence de l'Administration valant décision implicite d'acceptation.

L'année 2018 a également été celle du lancement de notre site internet grâce aux compétences numériques de Florian VOGEL, notre IPRP. Nous disposons à présent d'un outil adapté aux modes actuels de communication qui permet aux adhérents d'accéder librement et instantanément à toutes informations utiles sur notre service.

Quelques changements également à relever du côté de notre gouvernance avec le remplacement de deux membres dans nos instances.

Au niveau de la Commission de Contrôle, Mr Philippe SPRINGINSFELD a été remplacé par Mr Christian MEDINA dans le collège des membres salariés affiliés à la CFTC et au Conseil d'Administration dans le collège des membres employeurs, Mme Marie UNFER, Responsable RH de la CICE a remplacé Mme DURIF.

Autre événement marquant en 2018, la parution du rapport de la députée Charlotte LECOCCQ, « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée. »

Très attendu, ce rapport qui a été diffusé fin août 2018 n'a pas manqué de susciter de vives réactions et de nombreux débats. Il privilégie un système centralisé pour une prévention renforcée et exprime l'ambition d'élever la santé au travail au rang des grandes causes nationales.

Pour ce faire, il prévoit la disparition mécanique des Services de Santé au Travail Interentreprises au profit d'agences régionales, que financerait la création d'une nouvelle cotisation URSSAF maîtrisée par l'Etat.

Dans ce schéma, le principe de proximité sur lequel repose aujourd'hui l'organisation de la santé au travail n'a plus sa place.

La nouveauté est -elle nécessairement un gage de meilleure efficacité ?

Les perspectives à venir restent incertaines d'autant plus que le Gouvernement a lancé de nouvelles études sur le sujet en complément du rapport parlementaire.

A ce jour, nous restons dans l'expectative, ne sachant pas si les préconisations du rapport Lecocq seront mises en œuvre et quels seront les contours de la prochaine réforme.

Nous restons bien entendu très vigilants quant à l'évolution des discussions, tout en veillant à préserver l'intérêt de nos entreprises et de leurs salariés.

Composition du Conseil d'administration :

Monsieur Christophe BENOIT quittant ses fonctions à l'AFAPEI, démissionne de son poste d'administrateur, Monsieur José DA SILVA OLIVEIRA absent à plusieurs reprises des séances du CA sans excuse est considéré comme démissionnaire en application de l'article 10 des statuts de l'association.

4. Rapport technique

Le Docteur Boesinger présente le rapport technique.

4. Rapport technique

Adhérents (au 31/12/2018)

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises		
	2018	2017	2016
1 – 9 salariés	858	867	896
10 – 49 salariés	209	191	187
50 – 199 salariés	36	37	36
≥ 200 salariés	14	13	14
TOTAL	1 117	1 108	1 133
SALARIES	15 944	16 088	15 778

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

Les entreprises de travail temporaire ne sont pas comptabilisées dans le tableau. Des radiations ont eu lieu en 2018.

4. Rapport technique

Salariés (au 31/12/2018)

Intitulés du poste	Nombre de postes	Nombre de postes équivalent temps plein
Médecins	5	3,9
Médecins collaborateurs	1	0,8
Assistants	9*	8,1*
Infirmières Santé au Travail	2	2
IPRP	1	1
Comptable	1	1
Directeur	1	0,3
TOTAL	20*	17,1*

* dont une secrétaire en contrat de professionnalisation

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

4. Rapport technique

Bilan statistique médical

Nombre de salariés suivis en	2018	2017	2016
Nb de visites réalisées	10 967	10 302	11 315
Correspondant à plusieurs types de visites :			
Visites d'embauche	3 416	3 417	3 695
Visites périodiques	2 957	2 725	4 162
Visites occasionnelles	1 373	1 175	984
Visites de reprise	1 082	1 166	1 091
Visites de pré-reprise	232	243	201
Entretiens Infirmiers	1 907	1 576	1 182

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

4. Rapport technique

Bilan statistique actions en milieu de travail

Nombre d'entreprises suivies en	2018	2017	2016
Nb d'Actions en Milieu de Travail	762	792	625
Participation aux CHSCT	102	109	117
Assistante sociale (Nb de salariés vus)	77	71	76
Assistante sociale (Nb d'interventions)	261	258	324

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

5. Rapport financier du Trésorier et présentation du bilan au 31/12/2018 et affectation du résultat

Intervention de Monsieur Stefanelli, expert-comptable.

Présentation du CR au 31/12/2018

Charges d'exploitation	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
ACHATS	33 178 €	30 877 €
SERVICES EXTERIEURS	123 867 €	122 243 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	61 324 €	73 016 €
IMPOTS ET TAXES	16 189 €	14 930 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 322 627 €	1 263 172 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	449 €	510 €
CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €
DOTATIONS AUX AMORT. & PROVISIONS	37 591 €	36 918 €
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0 €	0 €
TOTAL	1 595 225 €	1 541 665 €

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

Présentation du CR au 31/12/2018

Produits d'exploitation	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
PRESTATION DE SERVICES ET AUTRES PRODUITS	1 551 753 €	1 476 392 €
SUBVENTION D'EXPLOITATION	0 €	0 €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5 156 €	55 €
PRODUITS FINANCIERS	1 600 €	10 393 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 094 €	18 049 €
REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 102 €	1 328 €
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	40 857 €	10 489 €
TOTAL	1 622 562 €	1 516 705 €

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

Présentation du CR au 31/12/2018

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
TOTAL CHARGES	1 595 225 €	1 541 665 €
TOTAL PRODUITS	1 622 562 €	1 516 705 €
RESULTAT	27 337 €	- 24 960 €

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
BILAN ACTIF	773 179 €	775 320 €
BILAN PASSIF	773 179 €	775 320 €

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

6. Rapport du Commissaire aux comptes – décharges au Trésorier et au Conseil d'Administration – approbation des comptes

Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes qui certifie les comptes sincères et véritable. L'Assemblée Générale approuve les comptes, et donne décharge au trésorier et au Conseil d'Administration :

Vote :

Pour : l'unanimité

L'Assemblée Générale renouvelle la mission du Commissaire au compte en la personne de l'entreprise FIBA de Mulhouse avec comme suppléant l'entreprise FIBA de Schiltigheim.

Vote :

Pour : l'unanimité

7. Budget 2019

Présentation du budget par Monsieur Carnet. Les cotisations restent inchangées :

7. Budget 2019

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017	Prévisions 2019
TOTAL CHARGES	1 595 225 €	1 541 665 €	1 599 117 €
TOTAL PRODUITS	1 622 562 €	1 516 705 €	1 612 270 €
RESULTAT	27 337 €	- 24 960 €	13 153 €

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

7. Budget 2019

	Tarif 2019 HT	Tarif 2018 HT
Droit d'entrée	36,00 €	36,00 €
Appel de cotisation	81,50 €	81,50 €
Intérimaires	88,50 €	88,50 €
Embauches	81,50 €	81,50 €
Absences	50,00 €	50,00 €

ASSOCIATION INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL de la Région Frontalière
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2019

L'Assemblée Générale approuve le budget pour l'exercice 2019 :

Vote :

Pour : l'unanimité

8. Réforme santé au travail

Le Directeur, Monsieur Francis CARNET fait part des dernières évolutions concernant les suites du rapport Lecocq.

Un projet de loi est attendu en automne, le texte pouvant être voté en 2020.

9. Divers

Aucune question n'est formulée par les participants

La Présidente clôt l'AG et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

La Présidente
Pascale SCHMIDIGER